

SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance ordinaire

du 10 février 2012 - 20 heures 00

Etaient présents : Messieurs PRETRE Jean-Michel, RATEAU Jean, DETABLE Jean-Claude, LAHAUSSOIS Dominique, PRETRE Frédéric, DENIZOT François, DUMEZ Jean -Marie, Mesdames BAZIN Agathe, TISSIER Marie-José.

Etait absent excusé :

Monsieur MARTIGNON André, qui a donné pouvoir à Monsieur PRETRE Jean-Michel.

Etait absente non excusée :

Madame LAMARRE Marylène.

Secrétaire de séance : Monsieur RATEAU Jean

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 31 janvier 2012

Après lecture, le compte rendu du 31 janvier 2012 est adopté.

Jean-Michel PRETRE demande au Conseil Municipal qui donne son accord l'autorisation de démarrer la réunion par le point 4 sur la convocation.

➤ JUSSY : REMPLACEMENT DU TERME « GARANT » PAR « INFORMATEUR »

Jean-Michel PRETRE informe les membres du Conseil Municipal du souhait des « garants » de Jussy de remplacer ce terme par celui d' « informateur ».

Après interrogation auprès des services de la Préfecture, chacun des termes n'ayant aucune valeur légale le terme « garant » subsistera.

La gestion de la section de commune de Jussy étant assurée par la commune, le Conseil Municipal se porte responsable pour les « garants » en cas de litige.

➤ ANALYSE DE L'EXECUTION BUDGETAIRE 2011 (COMMUNE ET LOTISSEMENT) - PREVISIONS 2012

Exécution budgétaire 2011 - Commune de Ciez : les points suivants sont soulevés :

- **dépenses d'électricité** : remettre à 11h l'extinction de l'éclairage public dans le bourg et les hameaux afin de réduire le montant de ce poste.
- **copieur de la mairie** : contrat à revoir - achat d'un copieur à envisager
- **frais de gardiennage Jussy** : vérifier si le taux de 12% appliqué est inscrit dans le code des forêts
- **subventions** : demander la destination de la subvention au collège de Donzy afin d'en définir le montant
- **colis aux personnes âgées** : interrogation sur le fait de payer la facture par la commune plutôt que le CCAS qui doit servir à d'autres actions sociales. Un cas d'urgence est soulevé.
- **Immeubles dont la commune est propriétaire** : dresser un tableau des dépenses et recettes

Travaux 2012

- **Chemin de la carrière** => devis à demander. % de prise en charge par DEROMEDI à définir.
- **Toiture de la mairie**
- **Bourg** : aménagement de la circulation, panneaux, parking (un aménagement plus complet avec toiture du café, nettoyage de l'église sera budgétisé plus tard).
- **Portes de l'école à changer**
- **Porte de l'église restaurer**
- **spot derrière l'église** suite à vol de gaz oil dans les camions qui stationnent
- **Site internet** - contrat de maintenance

Exécution budgétaire 2011 - Lotissement : Aucune remarque formulée.

➤ **ASSOCIATIONS : BILAN DES COMPTES**

Jean-Michel PRETRE fait état du bilan des comptes des associations suivantes :

- Dansons à Ciez
- Comité des Fêtes
- Anciens combattants
- Club du Champ du soleil
- Club de Pétanque

➤ **LOTISSEMENT « La Coulerette »**

Les clôtures périphériques seront prises en charge par la commune. Travaux en régie envisagés avec le personnel communal.

CNP : RENOUELEMENT DU CONTRAT D'ASSURANCE STATUTAIRE DU PERSONNEL : délibération 2012/003.

Jean-Michel PRETRE expose aux membres du Conseil Municipal que le contrat d'assurance du personnel avec la CNP doit être renouvelé.

Les membres du CM, à l'unanimité, décident :

- de renouveler le contrat d'assurance avec la C.N.P.
- d'autoriser le Maire ou son représentant à signer ledit contrat.

D.E.T.R. 2012 : délibération 2012/004

Jean-Michel PRETRE fait part au Conseil Municipal du projet de travaux de couverture sur la mairie qui est susceptible de bénéficier d'une subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR).

Aucune subvention DETR (ou anciennement DGF) n'ayant été sollicitée par la collectivité depuis 2006, le taux maximum de 60% va être demandé.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- d'arrêter le projet de travaux de couverture sur la mairie
- d'adopter le plan de financement proposé
- de solliciter une subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR)

LOGEMENT DE LA MAIRIE : délibération 2012/005

Jean-Michel PRETRE informe les membres du Conseil Municipal que les locataires du logement de la mairie nous ont sollicités pour un geste sur leur loyer suite au désagrément qu'ils ont connu en raison de fuites de toiture.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de leur accorder la consommation d'un mois de chauffage.

DIVERS

- suppression 1 école du regroupement : délibération à prendre dans les mois à venir pour garderie de l'école fermée.
- Réunion du 16.02.12 de Gaëtan GORCE sur l'avenir des territoires + Etats généraux de la démocratie territoriale : questionnaire distribué à rapporter en mairie pour envoi.
- Communauté de communes : François DENIZOT souhaiterait que des comptes rendus des réunions soient faits au Conseil Municipal.
- Une corbeille à installer sur le parking de l'église pour les chauffeurs
- vaisselle salle des fêtes à commander
- Vente du chemin rural à Mr et Mme AYGALENC à mettre à l'ordre du jour du prochain Conseil Municipal. A traiter en priorité.

La séance est levée à 23h40.

Pour le Maire, le 1er Adjoint

